RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



EXTRAIT

du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 22 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 JUIN 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMER - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES: - Mme Géraldine MADOUNARI - M. Bruno CASSEN - M. Eric DARRIERE

POUVOIRS:

- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
- M. Bruno CASSEN donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
- M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET: RESULTATS DE L'EXERCICE 2016: AFFECTATION DEFINITIVE

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, il convient, pour le Conseil Municipal, d'arrêter les comptes des différents budgets et de procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.

Il est rappelé que ce résultat n'est pas libre d'emploi car il doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

L'affectation définitive du résultat figure sur le tableau annexé à la présente délibération présentant les résultats de l'exercice, les besoins de financement et les propositions d'affectation pour tous les budgets de la Collectivité.

Il est rappelé que suite à la décision de clôturer le Budget annexe ZI Broy du Haut, suivant la délibération du 15 décembre 2016, les résultats de ce Budget annexe sont repris par le Budget Principal.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR 26 VOIX POUR 7 VOIX CONTRE celles de Pascal DAGES, France POUDENX, Eric DARRIERE ayant donné procuration à Marie-Constance BERTHELON, Sarah DOURTHE, Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Marie-Constance BERTHELON et 2 ABSTENTIONS celles de Alexis ARRAS et Nadine PEYRIN

APPROUVE l'affectation définitive des résultats 2016 pour les différents budgets de la Ville conformément au tableau joint en annexe.

APPROUVE l'intégration des résultats définitifs du Budget Annexe ZI du Broy du Haut aux résultats définitifs du Budget Principal.

Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture) 040-214000887-20170622-5-DE

DELIBERE EN SEANCE, Les jours, mois et an que dessus, Suivent les signatures au registre POUR COPIE CONFORME, LE MAIRE,

Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale NouvelleAquitaine

Affichée le : 26 Juin 2017

[«] La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».